



<p>Direction générale de l'alimentation Service de l'alimentation Sous-direction de la politique de l'alimentation Bureau de l'évaluation scientifique, de la recherche et des laboratoires 251 rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 0149554955</p>	<p>Instruction technique DGAL/SDPAL/2015-890 15/10/2015</p>
--	--

Date de mise en application : 22/10/2015

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Méthode officielle de dosage du chlordécone dans les produits alimentaires d'origine végétale.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DD(CS)PP
LNR Anses - Laboratoire de sécurité des aliments de Maisons-Alfort
ADILVA

Résumé : La présente instruction référence la méthode officielle de dosage du chlordécone dans les produits alimentaires d'origine végétale.

Vous trouverez en annexe de la présente note, l'actualisation de la méthode officielle de dosage du chlordécone dans les produits alimentaires d'origine végétale.

Cette méthode a été développée par le laboratoire national de référence pour cette substance :

ANSES

Laboratoire de Sécurité des Aliments de Maisons-Alfort

14 rue Pierre et Marie Curie

94701 Maisons-Alfort Cedex

Le protocole opératoire de cette méthode est soumis à diffusion restreinte. Il sera diffusé dans son intégralité aux laboratoires agréés à cette fin par le ministère chargé de l'agriculture, pour mise en œuvre, ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux en charge de la protection des populations.

Le Directeur Général de l'Alimentation

Patrick DEHAUMONT

ANNEXE

Méthode officielle de dosage du chlordécone dans les produits alimentaires d'origine végétale

<i>Référence de la méthode</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Annule et Remplace</i>
ANSES PBM Pest LSA-INS-0161	Dosage du chlordécone dans les produits alimentaires d'origine végétale	ANSES Maisons-Alfort POP 06